



REGLEMENT

Regards sur la ville

1^{ère} Edition – Du 26 au 29 avril 2012

I – PREAMBULE

A - « Regards sur la ville »

« Regards sur la ville » est une manifestation dédiée à l'exposition et à la création d'œuvres picturales.

« **Regards** » artistiques, imaginaires, poétiques autour d'une thématique celle de la ville de Cesson-Sévigné

« **La ville** » dans sa diversité (urbain et/ou rural), le territoire cessonnois comme lieu de vie.

B - Deux catégories

Catégorie A : Une exposition sur 4 jours du jeudi 26 au dimanche 29 avril 2012 dans différents lieux à proximité du Centre Culturel.

Catégorie B : Des créations *in situ* le samedi 28 avril dans des espaces à proximité du Centre Culturel.

La possibilité de participer à ces deux catégories : Exposition + Création *in situ*

C - Trois prix

3 prix seront décernés :

1 prix de la ville pour les œuvres exposées

1 prix du public pour les œuvres exposées

1 prix de la ville pour les créations *in situ*

D - Une participation

Il sera demandé **une participation de 10€** aux artistes qui exposeront.

La gratuité est accordée aux artistes qui créeront *in situ*.

II – DOSSIER

Le candidat adressera au

Centre Culturel de Cesson-Sévigné

Parc de Bourgchevreuil
35510 CESSON-SEVIGNE

Contact : Jérôme MENARD

e-mail : regardssurlaville@ville-cesson-sevigne.fr

Un dossier comprenant :

- le bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli

Et soit :

- **Pour la Catégorie A** : les photographies de 2 à 5 œuvres différentes réalisées par le candidat dont 2 œuvres sur la thématique « Regards sur la ville » et exposables lors de cette manifestation.
(Photographies au format 15x18, tirage couleur)

Et / Ou soit :

- **Pour la Catégorie B** : les photographies de 2 œuvres personnelles pour les artistes souhaitant créer en extérieur et concourir au prix décerné par le jury pour les œuvres créées *in situ*.
(Photographies au format 15x18, tirage couleur)

Dernier délai d'envoi des dossiers : Vendredi 17 février 2012

III – SELECTION DES OEUVRES

Le jury est composé de représentants du milieu artistique.

Sur la base des photographies reçues, le jury, sélectionnera les œuvres qui seront exposées.

Les décisions du jury seront sans appel.

Sont admises les peintures de toutes tendances et de toutes techniques, ne dépassant pas le format 80x80cm.

IV – PRESENTATION DES ŒUVRES EXPOSEES

A - Dates, horaires et lieux d'exposition

Les œuvres seront exposées du jeudi 26 au dimanche 29 avril 2012 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

La décision du jury quant à l'accrochage et au placement des œuvres sera souveraine.

Les lieux d'expositions seront situés en centre ville, à proximité du Centre Culturel.

B - Caractéristiques des œuvres

Les œuvres devront être munies obligatoirement d'un système d'accrochage fiable, faute de quoi, elles ne seront pas exposées.

Les œuvres exposées devront porter au dos lisiblement :

- les nom, prénom, et numéro de téléphone mobile
- le titre et le format

C - Dépôt des œuvres

Les œuvres devront être :

- soit expédiées aux frais des participants avant le samedi 21 avril 2012
- soit apportées directement
 - o le vendredi 20 avril de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
 - o ou le samedi 21 avril de 10h à 12h30

à l'adresse suivante :

A l'attention de Jérôme Ménard
Centre Culturel (près de l'Eglise)
Parc de Bourgchevreuil
35510 CESSON-SEVIGNE

Pour chaque œuvre reçue un bon de dépôt sera :

- expédié par la poste
- remis au peintre ou à son représentant

D - Assurance

Il appartient aux participants de souscrire toutes les garanties nécessaires.

La Ville de Cesson-Sévigné décline toute responsabilité contre les dégradations, pertes et/ou vols qui pourraient être éventuellement causés aux œuvres au cours de l'accrochage, du décrochage, ou pendant la durée de l'exposition

E - Droit à l'image

Les artistes primés autorisent la ville de Cesson-Sévigné à disposer librement des images des œuvres exposées lors de la manifestation Regards sur la Ville pour la communication de la ville (bulletin municipal, site internet, supports de communications...).

V – LES CREATIONS IN SITU

Les artistes inscrits pour la réalisation d'œuvres *in situ* devront se présenter le samedi 28 avril (de 9h à 11h) pour faire tamponner leurs supports. L'objectif est d'attester que l'œuvre aura bien été réalisée *in situ* le jour de la manifestation et non antérieurement.

L'heure limite de fin de création des œuvres *in situ* est fixée à 16h00.

Les œuvres devront être déposées avant 16h30 salle du jury au centre culturel.

Les œuvres seront ensuite exposées jusqu'au dimanche 18h dans un espace dédié.

VI – LES PRIX

Les lauréats de chaque catégorie (prix de la ville pour les œuvres exposées ; prix du public pour les œuvres exposées ; prix de la ville pour les créations *in situ*) seront programmés lors de la prochaine Saison d'expositions temporaires au Centre Culturel.

Concernant les prix publics, un carton d'électeur individuel sera remis à chaque visiteur. A leur passage dans chaque lieu d'exposition un tampon attestera de leur visite. Afin d'assurer un vote objectif et totalement éclairé, le vote ne sera considéré valable que si le carton d'électeur porte un tampon de l'ensemble des lieux d'expositions.

Les prix seront proclamés le samedi à 18H30.

A l'issue de la remise des prix, un pot sera offert par la ville.

VII – RETRAIT DES ŒUVRES EXPOSEES

Aucune œuvre exposée ne pourra être retirée avant la fin de l'exposition.

Les œuvres seront récupérées par les participants à l'issue de la manifestation, le dimanche 29 avril de 18h à 20h, sur présentation du bon de dépôt.

VIII – Invitation au spectacle « Page Blanche » - Cie Luc Amoros

Samedi 28 Avril à 21h00, Place de l'Eglise. Spectacle en Entrée Libre, accessible à tous.

A l'occasion de la première édition de Regards sur la ville un spectacle de la Cie Luc Amoros, *Page Blanche*, vous sera présenté.

6 artistes plasticiens, 200 kg de peinture, 134 pinceaux, 1 spectacle étonnant. Sous les yeux des spectateurs les artistes réalisent en temps réel une performance plastique.

Comme une immense page blanche offerte, neuf toiles sont tendues sur un échafaudage géant. Peu à peu, elles vont se couvrir de peintures et de textes. Alors que les images et les publicités ont envahi notre quotidien, la Cie Amoros nous offre une fresque vivante où le dessin est mis en mouvement. Une véritable œuvre artistique collective et insolite.

Un spectacle comme un songe en plein cœur de ville porté par la couleur, les chants et la musique.